

# Règlement du concours OB.I NOVATION

## 1. Objectif

L'association Ob.i Novation, qui a pour but de promouvoir l'expérimentation pratique et la réalisation de projets grâce aux ressources d'Ob.i LAB, lance un concours, dont le thème est :

“Réalise un projet innovant utile à l'étudiant ou à la vie du campus”.

Les projets peuvent être de diverses natures, tant qu'ils respectent le thème fixé. Ils peuvent prendre plusieurs formes. Par exemple :

- Un système d'objets connectés
- Un alcootest
- Un collecteur de déchets intelligent
- Un chargeur solaire
- Un système de contrôle d'accès
- Un aéroglisseur (chtichat)
- etc.

Chaque équipe portant un projet aura pour objectif de réaliser un prototype avec les matériels et ressources présents au sein d' **Ob.i LAB**.

## 2. Modalités de participation

Le concours d'Ob.i Novation est réservé aux étudiants de l'IUT Montpellier-Sète. Une équipe doit être composée de deux personnes minimum et de cinq personnes maximum. Chaque équipe doit être composée d'au minimum un étudiant ou étudiante d'un département tertiaire et d'un département secondaire. Les membres d'une équipe se partageront les éventuels lots gagnés.

A l'inscription, une courte description du projet est demandée (description rédigée, en une dizaine de lignes, sur le formulaire d'inscription).

Les organisateurs du présent concours se réservent le droit de refuser une inscription si elle juge que le projet ne rentre pas dans le cadre du concours. L'équipe pourra de nouveau solliciter une inscription en présentant un nouveau projet durant la phase d'inscription.

A la fin de la période du concours, chaque équipe participante se doit de :

- Délivrer une réalisation concrète, un prototype, pouvant faire l'objet d'une démonstration ;
- Présenter son projet durant l'examen par le Jury, pendant la phase finale ;
- Fournir une présentation rédigée du projet (cf. partie Présentation générale du projet), avant la fin du concours.

Pour toute question ou demande d'information, les étudiants sont invités à se rapprocher de Ob.i LAB afin de concrétiser leurs idées de projet et **pour former leurs équipes**.

### **3. Calendrier**

Le concours se déroule selon les phases suivantes :

- 19/10/2020 : lancement du concours
- 13/11/2020 : date limite des inscriptions  
Le retour sur la validité du projet se fera au plus tard le 20/11/2020.
- Nov.2020-Fév.2021 : réalisation des projets
- 04/03/2021 : affichage des posters des « projets » à Ob.i LAB
- 11/03/2021 : présentation des prototypes et votes du public
- 18/03/2021 : Jury Ob.i Novation

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

### **4. Lots**

L'organisation du concours prévoit la nomination de 3 projets par le jury, ainsi qu'un projet sélectionné par le public (votes réalisés entre les 11 et 18 mars 2020). L'attribution des lots est la suivante :

- Premier prix : valeur 300 €
- Deuxième prix : valeur 200 €
- Troisième prix : valeur 100 €
- Prix du public : valeur 200 €

Ob.i Novation se réserve le droit de modifier les lots du concours.

### **5. Disqualification**

Une équipe pourra se voir être disqualifiée pour les motifs suivants :

- Non-respect des dates limites ;
- Non-respect du règlement du concours ;
- Abandon du projet.

### **6. Annulation**

Ob.i Novation se réserve le droit d'annuler le concours, en cas de nombre insuffisant d'équipes participantes.

### **7. Aide financière**

Chaque équipe, après validation de son projet par le jury, reçoit un bon d'achat d'une valeur de 50€ à dépenser à Ob.i LAB. Ce bon d'achat ne peut pas être utilisé hors de la période du concours et pour un projet autre que celui décrit lors de l'inscription.

Il est utilisable sur les services proposés par Ob.i LAB, à savoir:

- Fourniture de matériaux (bois, plastique)
- Fourniture de composants électroniques.

## **8. Jury**

Comme mentionné précédemment, les projets seront sélectionnés, évalués et départagés par un jury, ce dernier est composé des personnes suivantes :

- Un représentant de la direction de l'IUT
- Un membre du conseil d'administration de l'association Ob.i Novation
- Un représentant du conseil d'IUT
- Un enseignant ou enseignant-chercheur
- Les deux techniciens « Ob.i LAB »
- Deux membres invités

Les organisateurs du présent concours se réservent le droit de modifier la composition du jury.

Afin de départager les projets entre eux, le jury se basera sur les critères suivants :

- Originalité du projet
- La qualité de sa réalisation/ l'investissement personnel dans le projet
- La qualité de sa présentation

## **9. Format de la présentation du projet**

Chaque équipe devra fournir une présentation générale de son projet. Cette présentation prendra la forme d'un poster, qui sera ensuite intégrée au site web d'Ob.i LAB et servira de présentation pour les votes du public. Ce document doit, à minima, synthétiser les points suivants :

- Présentation de l'équipe
- Problématique / besoin identifié
- Réponse / solution apportée par le projet
- Étude de marché (enquête auprès des étudiants, coût, intérêt suscité...)

## **10. Propriété intellectuelle**

De par leur participation au concours, les équipes donnent le droit à l'association Ob.i-Novation de communiquer sur leurs projets, ainsi que d'utiliser tous supports de présentation. Les participants gardent cependant la propriété intellectuelle de leurs projets.

### **Remarques générales/conseils aux équipes**

Il est conseillé de lancer les projets au plus tôt, c'est à dire, dès le début du concours. Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin des inscriptions.

Il est indispensable de soigner les supports de présentation des projets : ceux-ci serviront de base aux délibérations du jury et aux votes du public.